

l'Eglise nationale de rendre compte au canton de Berne de la nature et du volume des prestations d'intérêt général fournies. L'objectif était de mettre à disposition des paroisses un outil aussi simple que possible afin qu'elles puissent s'acquitter de cette nouvelle charge supplémentaire et indispensable avec le moins d'efforts possible. En outre, «Finsta» servira à démontrer à l'avenir l'efficacité de la péréquation financière entre les paroisses bernoises. Le service des finances a apporté son soutien à une trentaine de paroisses pour la saisie ou l'évaluation de la répartition des prestations fournies dans les catégories dites de prestations d'intérêt général. L'évaluation globale au niveau des paroisses s'effectue automatiquement grâce au nouvel outil. La saisie

et l'évaluation des prestations d'intérêt général des douze arrondissements ecclésiastiques sont provisoirement effectuées manuellement par le service des Finances sur la base des comptes individuels des arrondissements dont la tenue n'est pas uniformisée. Pareillement, les prestations d'intérêt général fournies par l'Eglise nationale ne peuvent pas encore être calculées automatiquement pour l'instant. Les résultats seront intégrés dans le compte rendu destiné au canton en 2023.

Une dizaine de projets soumis au Synode ont été conduits sous la responsabilité du service des finances. En comparaison pluriannuelle, le nombre de projets est sensiblement supérieur à la moyenne et a mobilisé beaucoup

de ressources. Il s'agissait de projets passionnants, comme par exemple, le projet concernant les modèles de contribution et de financement pour les frais de suppléance des pasteurs et pasteurs en congé d'étude ou le projet concernant le changement de système de la période de calcul du rendement fiscal déterminant le montant des contributions des paroisses bernoises à l'Union synodale et à la péréquation financière. A cet égard, une procédure de consultation a été lancée auprès d'environ 80 paroisses. Les deux projets ne servent pas un but propre aux services généraux de l'Eglise, mais ont été élaborés, sur mandat du Synode, dans l'intérêt des paroisses. ■

Service Personnel

Il s'agit de la deuxième année après la reprise du canton des postes d'ecclésiastiques réformés. Le service du personnel tient beaucoup à ce que

la pluralité relativement complexe des emplois, les nombreux décomptes de salaires et versements, les différentes déductions pour les assurances

collectives et individuelles, l'administration des salaires pour une centaine de postes pastoraux propres à une

Suite à la page 24

Statistiques

	Population réformée	Baptêmes				Confirmations			
	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Oberland	124 284	788	793	482	710	991	938	973	944
Mittelland	186 193	1087	1018	587	792	1586	1333	1268	1794
Emmental	62 356	427	435	318	393	613	578	566	524
Haute-Argovie	44 158	293	275	194	275	414	363	399	383
Seeland	72 958	376	376	227	284	569	555	552	485
Jura bernois	17 408	120	99	39	53	135	110	80	138
Canton de Berne	507 357	3091	2996	1847	2507	4308	3877	3838	4268
Canton du Jura	6 676	24	27	11	10	35	18	11	36
Paroisses soleuroises	30 223	192	219	128	141	308	297	262	237
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	544 256	3307	3242	1986	2658	4651	4192	4111	4541